



## Compte Rendu de l'Assemblée générale du 18 novembre 2022 A Lens

### PRESENT(E)S

- M. Jean-Marie DAMELINCOURT
- M. Francis DEBLOCK
- M. Claude ROUZE
- Mme Josie DEBLOCK
- M. Alain DUTHOIT
- Mme Monique WASSELIN
- ACTR Abbeville 4 présents
- ACTR Aisne 5 présents
- ACTR Artois 6 présents
- ACTR Lille Flandre 3 présents

### EXCUSE(E)S

- M. Pierre TISSERAND
- M. Christophe MADIKA
- Mme Christine DHORDAIN
- Mme Eliane LENAIN
- Mme Ginette VANGREVELINGHE

#### (a) Personnes présentes

M. Damelincourt, Président, ouvre la séance en remerciant Mme Schnemann pour l'organisation de cette assemblée générale en lien avec la Secrétaire de la Fédération. Il accueille ensuite les membres de l'Assemblée générale.

Il présente les excuses de Mmes Dhordain, Lenain et Vangrevelinghe puis celles de MM. Tisserand et Madika.

Il souligne que M. Foutry ne pourra pas participer aux échanges.

Il informe les membres de l'Assemblée générale du décès de Mme Rindel, membre active de l'ACTR d'Abbeville, à la fois en tant que trésorière et référente du site internet. Il propose une minute de silence pour permettre à chacun de se recueillir.

Au terme de ce moment, il remercie chacun des membres et invite la secrétaire à faire le point sur le quorum et à présenter l'ordre du jour.

#### **Point sur le quorum**

L'Assemblée générale compte 48 membres, 24 membres sont présents soit 50 %.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer, aucun point de l'ordre du jour n'étant relatif à une modification de dispositions statutaires qui aurait nécessité un quorum correspondant à 2/3 de membres présents ou représentés.

#### Rappel de l'ordre du jour :

- 📅 Adoption du compte rendu de l'Assemblée Générale du 14 octobre 2021
- 📅 Rapport moral du Président
- 📅 Vie des Associations et point sur le site internet
- 📅 Présentation des comptes et bilan 2021 par le Trésorier
- 📅 Plan de communication et retour sur le salon Senioreva 2022
- 📅 Questions diverses.



Si l'ACTR de Lille a pu proposer son programme d'animation, de sorties et de voyages, le stand a pu également permettre de présenter les trois autres associations et de distribuer des flyers aux personnes relevant des ACTR de l'Artois, de l'Aisne et d'Abbeville.

Si le coût du stand est important, le salon est probablement l'un des meilleurs moyens de faire connaître la Fédération et les associations.

Le Président souligne qu'il a pu participer aux assemblées générales des quatre associations, où il a pu observer une participation importante des adhérents, souvent en présence d'élus locaux. Les séances se sont caractérisées par des échanges importants favorisés et par le plaisir des adhérents de se retrouver. Il précise également au niveau de l'ACTR de l'Aisne, la passation de Présidence de Mme Breton au profit de Mme Lefebvre.

Sans anticiper sur la présentation des comptes par le Trésorier, le Président attire l'attention sur la grande vigilance qu'il conviendra d'avoir pour poursuivre les actions au regard des coûts.

## Vie des Associations (tour de table)

### ✓ *ACTR de l'Artois (Mme Schnemann)*

La présidente souligne la diminution du nombre d'adhérents depuis 2020, 95 puis 71 et désormais 57. Elle regrette une nouvelle fois, les difficultés avec l'activité Gi Gong, activité concurrentielle déployée par une personne ayant bénéficié d'une formation financée par l'ACTR, motivation moindre de l'actuelle animatrice, regrettant l'insuffisance des membres, 36 inscrits. M Damelin court précise qu'il s'associera à la rencontre prévue par Mme Schnemann avec l'adjoint aux sports de la mairie. Celle-ci pourrait avoir lieu le 30 novembre.

Concernant la participation aux activités Mme Schnemann précise que 44 personnes ont assisté à la démonstration de Qi Gong dans le cadre de la semaine bleue et 11 personnes à la fête des harengs à Berck, le déplacement a été maintenu en dépit de la faible participation. Le coût de la journée était de 60 € moyennant une participation de l'association et un retour des collectivités territoriales de 10 € par personne présente lors de la semaine bleue.

L'attractivité de l'Association reste fragile, les effets de la Covid étant toujours présents. A noter 2 nouveaux membres lors des activités du vendredi.

La communication s'effectue au travers du bouche à oreille, de distribution de flyers dans les boîtes aux lettres et au travers de la participation aux activités initiées par la mairie.

Mme Schnemann remercie la Fédération pour son soutien.

### ✓ *ACTR d'Abbeville (Mme Delcuze)*

A ce jour, les activités ont repris doucement. Le nombre d'adhérents est de 280. L'Association est vieillissante.

Si les sorties d'une journée accueillent régulièrement 50 personnes, désormais le nombre est de 35 à 40. Le budget prévisionnel est établi sur une base de 40 personnes.

Une manière de minorer le coût des sorties consiste à exclure le repas de la formule en prévoyant un temps libre pour le repas et en laissant son organisation à l'initiative de chacun.

Les adhérents sont partisans de journées articulées autour de trois temps : visite « culturelle », repas, animation dansante.

Deux perspectives de voyages pour 2023, la Bretagne en bus, la Crète en avion. Contrairement aux idées reçues, les membres du bureau payent leur place, en cas de gratuité par l'opérateur, le retour s'effectue au profit de la caisse commune pour faire face aux coûts de gestion.

Concernant les aspects financiers, la Présidente évoque la décision de l'Assemblée générale de porter la cotisation de 12 € à 15 € pour 2023.

Elle souligne la situation particulière de l'association, qui loue un local pour le siège social, local équipé de mobilier et d'équipements (photocopieuse, ordinateur, ...). Une aide sous forme de conseil lui est proposée par la Fédération après envoi d'une copie du bail des locaux.

Enfin Mme Delcuze souligne les difficultés rencontrées pour l'alimentation du site internet du fait du décès de Mme Rindel.

M Damelincourt précise que l'appui de la Fédération est possible au travers de l'aide de la Secrétaire de la Fédération ou au travers d'une formation dispensée par M Foutry auprès de l'Association. Le choix de l'Association se porte sur la Secrétaire de la Fédération à l'instar de l'ACTR de l'Artois.

Le coût de la formation serait pris en charge par la Fédération.

Le choix de l'Association se porte sur la Secrétaire de la Fédération à l'instar de l'ACTR de l'Artois.

#### ✓ *ACTR de l'Aisne (Mme Lefebvre)*

Diminution malheureusement régulière du nombre d'adhérents depuis 2019, 187 adhérents en 2022, réduction de 100 adhérents depuis 2019. A noter des perspectives sur Saint-Quentin, du fait de la disparition d'une association locale, déjà trois nouveaux membres.

En termes d'animation de l'Association, on peut noter l'existence de deux réunions mensuelles une à Laon et une à Saint-Quentin. Si le site de Saint-Quentin propose des activités, tricot, jeux, marches... le site de Laon ne propose plus d'activité hormis la réunion d'échanges.

A noter la difficulté d'organisation des sorties qui doivent concerner les deux sites. La sortie mensuelle concerne environ 40 personnes, les adhérents ne sont pas très intéressés par les sorties culturelles.

Voyages de 2022, le Jura en juin, environ 45 participants, en septembre Valencay, 20 participants. Pour 2023, deux projets de voyage, au mois de mai, la Normandie, en septembre, cinq jours en Alsace.

L'Association connaissant les mêmes difficultés que celles d'Abbeville concernant la mise à jour du site internet, M Damelincourt réitère les propositions de soutien de la fédération.

Au plan financier, l'association a été déficitaire sur deux exercices, pas de charge de location de locaux.

#### ✓ *ACTR Lille (M Dupont)*

M Dupont évoque différents éléments relatifs à l'activité de l'association :

- Diminution du nombre d'adhérents, 397 en 2021, 343 en 2022, 234 adhésions pour 2023 au 18 novembre, dont 34 nouveaux membres. Ces deux dernières années les décès ont été importants.
- L'âge moyen est de 75 ans.
- Si 2022 est une année de reprise, l'activité reste mitigée notamment au niveau des sorties, la base de travail est de 25 personnes. dans les faits la moyenne est de 18 personnes, 4 sorties ont dû être annulées pour insuffisance de membres
- Concernant les voyages pour 2022, annulation des voyages d'Odessa et de Cracovie, voyages de remplacement en Espagne et Irlande du Nord, autres voyages, Finistère nord, Drôme et escapade à Paris

- Perspectives 2023 :

- Pays Bas en mai, Aveyron en juin, croisière sur le Rhône, Jura
- Villes du Nord de l'Allemagne fin juillet - début août
- Mexique

Si pour le Mexique, la totalité des places (35) a été affectée le jour de l'Assemblée générale de l'ACTR, pour le Jura les inscriptions ont été plus lentes, des places encore disponibles.

- Si le coût de certains voyages peut sembler élevé, M Dupont souligne leur densité, nombreuses visites, recours important aux guides, peu de temps libre. En outre la sociologie des adhérents différente des autres associations, le permet.

En termes d'organisation, l'ACTR ne propose pas d'activités récurrentes de type cartes, jeux... mais tient une permanence mensuelle pour notamment l'accueil des adhérents dans une salle mise à disposition par la mairie.

Au niveau de la communication, M Dupont indique que l'ACTR a participé au forum des associations de Lille, mais n'a pas pu participer aux forums avoisinants, Villeneuve d'Ascq par exemple du fait de l'absence d'implantation locale.

Les différentes associations témoignent du peu de réceptivité des communes au dépôt de dépliants extérieurs, problème de concurrence.

Le bouche à oreille reste la meilleure source de recrutement de nouveaux adhérents.

M Dupont est extrêmement prudent et soucieux quant à l'avenir à court terme des associations au vu de l'explosion des différents tarifs et différentes charges.

## Présentation des comptes et bilan

Le Président donne la parole à Claude Rouze, trésorier de la fédération.

Celui-ci présente :

- l'état de consolidation des comptes des associations au 31 décembre 2021,

Le déficit cumulé des associations s'élève à 6 862,62 euros, du fait d'une part de la non perception ou de la perception de cotisations réduites et d'autre part du maintien de certaines charges de structures

- le détail des comptes 2021 de la fédération, le bilan et le compte d'exploitation.

Les comptes 2021 se clôturent sur un déficit de 4 573,03 euros dû à des charges élevées, tenue des instances (un CA et une AG) et de SENIOREVA ; coût cumulé d'environ 4 800 euros et une faiblesse des recettes. A noter que le montant de reversement des associations à la fédération de 1,5 euros par adhérent a été porté à 2 euros lors de l'AG d'octobre 2021, montant à appliquer en 2022.

- Rapport du censeur

Les comptes ont été soumis au contrôle du censeur, celui-ci a procédé au contrôle des comptes annuels et a conclu à la proposition « d'approuver les comptes 2021 ».

Après avoir acté l'absence de remarques et de questions, le Président remercie le trésorier pour son investissement et soumet aux votes l'approbation des comptes 2021.

**→ En l'absence d'avis défavorable et d'abstention, les comptes 2021 sont approuvés à l'unanimité et quitus est donné au trésorier.**

## Retour sur le salon SENIOREVA

En sus des points évoqués en amont, il est rappelé qu'il s'agit d'une co-participation de la fédération et de l'ACTR de Lille.

Cette participation a permis la distribution de nombreux flyers des différentes associations et de nombreux contacts pour l'ACTR de Lille, qui se sont traduits dès le salon par cinq à six adhésions.

Sanioreva est un vecteur de communication intéressant même s'il ne doit pas être le seul.

La participation à différents forums, l'actualisation du site internet sont des outils pour faire connaître les associations, de même que les plaquettes de présentation.

A noter que début 2013, une réflexion va être menée en lien avec la CARSAT pour actualiser l'image des flyers tout en respectant les souhaits de spécificités de chaque association.

Une discussion est engagée sur le rapport coût/bénéfice du stand au sein du salon. Elle sera prolongée lors du prochain conseil d'administration.

Par ailleurs M Damelincourt réitère la proposition d'un déroulé de la prochaine AG sur un site différent de celui de la CARSAT.

***Les dates des prochaines instances ne sont pas fixées***

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H30.

**LE PRESIDENT**

**LA SECRETAIRE**

**LE TRESORIER**

**Jean Marie DAMELINCOURT**

**Monique WASSELIN**

**Claude ROUZE**